

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat , de l'urbanisme , de la Ville

et de l'aménagement du territoire

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Jijel

N° d'identification fiscal : 099818044207981

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Négociation après Consultation n°25/2025

(Après infructuosité de l'appel d'Offres National Ouvert n°16/2025 et 22/2025)

Conformément aux dispositions de l'articles **46** de la loi n°23-12 du **05 Aout 2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des articles **65** et **82** du décret présidentiel n°15-247 du **16 Septembre 2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Jijel annonce l'Avis d'attribution provisoire du projet cité ci-dessous:

Réf	Projet	Lot	Entreprise + N° fiscal	Note Technique	Montant offre en TTC (DA)	Délai	Critères de choix
Négociation après Consultation n°25 (Après infructuosité de l'appel d'Offres National Ouvert n°16/2025 et 22/2025) Publié pour la première fois dans les journaux « Essakr » et « le National » en date du : 20/11/2025	Réalisation 100/1500 LPL Pr 2024 Commune Kaous wilaya de Jijel	<u>Lot n°02 :</u> Réali 60/100 logts TCE avec VRD	Berrahal Fatma 296418030008735	84	208.331.700,00	12 Mois	Moins Disant

Les soumissionnaires peuvent adresser leurs recours devant le président de la commission sectorielle dans un délai de Dix (10) jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée du recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière, sont invités à se rapprocher du service Prix et Marchés, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leurs communiquer ces résultats.